



Avis d'Appel d'Offres **N°05/AAO/ADC/CIPM/2018 DU 20/ 04/2018**

**POUR LA FOURNITURE D'UN CHARIOT ELEVATEUR A FOURCHES DE 10 TONNES
ET DEUX GERBEURS A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

Financement : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Imputation : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. Exercice 2018.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, pour la fourniture d'un chariot élévateur à fourches de capacité 10 tonnes et deux (02) gerbeurs de capacité 1 tonne pour l'Aéroport International de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en :

- ✓ la fourniture d'un chariot élévateur à fourches de capacité 10 tonnes ;
- ✓ la fourniture de deux gerbeurs de capacité 1 tonne ;
- ✓ la mise en service des équipements livrés ;
- ✓ la fourniture d'un lot de pièces de rechange de première nécessité ;
- ✓ la formation des utilisateurs et des techniciens de maintenance.

Les détails sont contenus dans le descriptif des fournitures du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises installées en République du Cameroun, et spécialisées dans la fourniture des engins et équipements de manutention.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études est d'environ **cent cinquante millions (150 000 000) de F CFA.**

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A. Exercice 2018, Ligne 24 11 02 02.

6. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. **222 23 36 02**, postes **359/335**, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au service des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent vingt mille (120 000) Francs CFA** dans les caisses de la société Aéroports Du Cameroun SA avec CA.

8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Service des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A avec CA ., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le **22/05/2018 à 13 heures**, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/ADC/CIPM/2018 DU 20/04/2018
POUR LA FOURNITURE D'UN CHARIOT ELEVATEUR A FOURCHES DE 10 TONNES
ET DEUX GERBEURS A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **trois millions (3 000 000) de Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.**

10. Recevabilité des offres


Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois-(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **22/05/2018 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier dont ils ont la charge.

12. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures est de **six (06) mois**. Toutefois, le soumissionnaire retenu peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres. 

13. Évaluation des offres

13.1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 35) ;
- Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 36) ;
- Nombre de oui inférieur à douze (12) pour l'ensemble des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (document à joindre dans le dossier administratif) ;
- Production d'une pièce falsifiée, non conforme ou fausse déclaration.

13.2 Critères essentiels

- | | |
|--|----------------|
| • Références en prestations similaires : | oui/non |
| • Service après-vente : | oui/non |
| • Programme de Formation : | oui/non |
| • Documentation technique : | oui/non |
| • Capacité financière : | oui/non |
| • Preuves d'acceptation des conditions du marché : | oui/non |
| • Présentation de l'offre : | oui/non |

Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt.

15. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Technique de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02 poste 531.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : **222 20 37 32 / 658 26 26 82.**

Yaoundé, le

LE DIRECTEUR GENERAL,

Ampliations

- Président CFM (pour information) ;
- DG.I (pour information) ;
- Service du Courrier (pour affichage) ;
- Service des marchés (pour archivage) ;
- Trois (03) journaux à grand tirage ;
- Site internet ADC SA.



Thomas Owona Assoumou

16 AVR 2018